

## CHRONOLOGIE DU CHÂTEAU DE TALCY

**XIIIe siècle** : le domaine de Talcy, possession des comtes de Chartres, est un fief relevant de la maison Saint-Lazare de Beaugency.

**1464** : Pierre Simon achète le domaine.

**1502** : Marie Simon, fille de Pierre et épouse d'Antoine Sanguin, seigneur de Meudon et conseiller du roi Louis XII, hérite de Talcy. C'est sans doute à cette époque qu'est reconstruit en partie l'ancienne maison ruinée et une aile d'habitation. La tour porche reçoit une nouvelle façade et des tourelles d'angle.

**1517** : Bernard Salviati, banquier florentin, achète le domaine de Talcy.

**1520** : début de la fortification ornementale du château.

**1531** : naissance de Cassandre Salviati, fille de Bernard Salviati : elle sera l'inspiratrice de Pierre de Ronsard, quelques années plus tard, pour ses poèmes intitulés *Les Amours*.

Septembre 1562 : durant les guerres de religion, le château de Talcy et son propriétaire Jean Salviati (fils de Bernard) reçoivent Catherine de Médicis et son fils, le roi Charles IX pour la « conférence de Talcy » au cours de laquelle sera tentée une conciliation entre catholiques et protestants.

**1572 – 1573** : séjour d'Agrippa d'Aubigné (1552 - 1630) à Talcy : noble protestant, ami du roi Henri IV, il est tombé amoureux de Diane Salviati ; son égérie et le château de Talcy lui inspireront certains poèmes des *Tragiques*.

**1574** : Forese Salviati, frère de Diane et fils de Jean, hérite du château.

**1623** : Isabelle Salviati, fille de Forese, devient propriétaire du domaine de Talcy.

**1638** : agrandissement de la demeure jusqu'à l'église.

**Années 1660 à la fin du XVIIe siècle** : le domaine est vendu à plusieurs reprises.

A partir du début du XVIIIe siècle : le domaine devient la propriété d'une famille protestante : les du Candal.

**1716** : Jérémie Burgeat, conseiller au parlement de Metz, et sa femme reçoivent en donation le château et les terres de Talcy.

**1718** : Talcy devient un domaine agricole vivrier, avec 550 hectares, dont 6 hectares clos ; Jérémie et Marie-Jeanne Burgeat, habitant à Paris, ont placé l'ensemble du domaine en fermage avec fruits, légumes, vendanges, récolte et vente de céréales, coupes de bois. Le château est aménagé « à la moderne » : une recherche de confort, des circulations modifiées pour aménager des pièces plus petites aux fonctions différenciées. Le mobilier et le décor sont renouvelés et mis au goût du jour.

**1780** : le domaine quitte la famille Burgeat et est vendu : s'installe à Talcy la famille Gastebois.

**1835** : les héritiers des Gastebois, Marie-Madeleine Vincens, épouse de Philippe Albert Stapfer, ministre de la République suisse, gèrent Talcy et partagent le domaine agricole qui est démantelé. **1844** : le fils, Albert Stapfer reprend le château ; il est journaliste pour *Le Globe*. Il traduit Goethe, reçoit et correspond avec

Prosper Mérimée et Stendhal. Il est l'un des premiers **daguerréotypistes** (des daguerréotypes des châteaux de Chambord et Talcy sont conservés à Talcy).

**1908** : l'héritière de la famille Stapfer, Valentine, obtient le classement de Talcy parmi les monuments historiques.

**1933** : le château et son domaine sont vendus à l'Etat et ouverts au public.